



ULIS TSLA

au collège Charles de Foucauld
depuis la rentrée 2017

Le dispositif ULIS TSLA du collège Charles de Foucauld, ouvert depuis septembre 2017, est une structure adaptée qui permet au jeune collégien en situation de handicap de poursuivre une scolarisation dans un collège ordinaire après décision d'orientation par la MDPH (maison départementale des personnes en situation de handicap).



Charles de FOUCAULD

Collège Charles de Foucauld

Établissement d'Enseignement Privé associé à l'État

1, rue Jeannot 54000 Nancy - Tél. 03 83 35 27 14 - Fax 03 83 35 26 12

cdfnan2@lycee-charlesdefoucauld.fr

**Rentrée
2017**

ULIS TSLA

Le jeune peut suivre les enseignements dans sa classe de référence dans les limites de ses possibilités. Chaque enfant aura un parcours personnalisé de scolarisation, appelé PPS.

Les élèves de l'ULIS sont concernés par toutes les activités proposées aux collégiens : la fréquentation du CDI, les initiatives citoyennes (attestation scolaire de sécurité routière), l'élection des délégués de classe, les sorties dans le cadre « collège au cinéma », sportives, ou culturelles...

Les objectifs

- ▶ Maintenir et développer les apprentissages fondamentaux, en proposant des adaptations.
- ▶ Permettre la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale du jeune.
- ▶ Développer les apprentissages sociaux, scolaires, l'acceptation des règles de vie scolaire et l'amélioration des capacités de communication, en proposant des moyens de compensations si besoin.
- ▶ Concrétiser à terme un projet de formation ou d'insertion professionnelle concerté, cohérent et non pas subi.
- ▶ Rétablir la confiance chez les parents et le jeune adolescent.
- ▶ Travailler sur l'estime et la construction de soi (des ateliers sont proposés après 15h30).
- ▶ Mise en confiance par un travail de méthodologie (gestion mentale par exemple).

Quelques questions...

- ▶ **Un dispositif ULIS collège, c'est quoi ?**
Un parcours pour les élèves à Besoins Éducatifs Particuliers. L'ULIS n'est pas une classe mais un dispositif : l'organisation de la scolarité et les enseignements sont adaptés à chaque élève. Ces élèves peuvent suivre les cours avec les autres collégiens en fonction de leurs compétences et de leur classe d'âge, et en fonction de leurs projets personnalisés de scolarisation.
- ▶ **PPS ?**
Projet Personnalisé de Scolarisation qui fixe pour chaque élève, les objectifs à atteindre à partir de leurs potentialités et de leurs besoins.
- ▶ **ULIS ?**
Unité Localisée d'Inclusion Scolaire.

▶ Pour qui ?

Pour des élèves étant déjà reconnu par la MDPH ou en cours de reconnaissance. Un dossier est à fournir à la MDPH pour obtenir la notification « ULIS TSLA ». Voici la liste des pièces à joindre au dossier :

- GEVASCO première demande (rempli lors de l'ESS avec Mme Hebinger ou avec l'équipe pédagogique si l'ESS n'est pas prévue)
- Bulletins scolaires (année en cours et année précédente)
- CERFA (envoi par mail ou courrier)
- Certificat médical
- Bilan psychométrique de moins de 2 ans
- Bilan orthophonique étalonné récent

▶ TSLA ?

Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages.

▶ Comment ?

- Par un suivi de l'élève par le coordonnateur et d'un(e) AESH, affecté(e) à l'ULIS pour accompagner les élèves au quotidien en inclusion ou dans le dispositif.
- Par des heures de regroupement d'adaptation et /ou des heures d'accompagnement personnalisés.

▶ Qui est le coordonnateur du dispositif ULIS ?

Nathalie Nicolas

▶ L'STEAM ? « Le plus » !

Le coordonnateur intègre une équipe spécifique nommée équipe STEAM de 4 enseignants qui travaillent sur les innovations pédagogiques et qui apportent une aide pédagogique aux enfants non référencés par la MDPH.

▶ Ouverture ?

À la rentrée de septembre 2017.